

DECLARATION

Réunis à Dakar, capitale de la République du Sénégal, les députés membres du Comité Interparlementaire, représentants des populations de la zone UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), ayant entendu le rapport sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union du Président de la Commission et les exposés de deux commissaires de l'UEMOA, l'un sur la crise énergétique et l'autre sur les reformes de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle dans les Etats de l'Union.

1. Apprécient le rôle qu'ont joué la Commission de la CEDEAO et la Commission de l'UEMOA dans la conduite des négociations des Accords commerciaux entre la Région ouest-africaine et l'Union européenne.

Rappellent les termes du Communiqué Final du 12^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA du 17 janvier 2008 y afférents ;

Exhortent à une vigilance accrue et **encouragent** la Commission de l'UEMOA à tout mettre en œuvre pour que soient sauvegardées la solidarité et la cohésion de la sous-région.

2. Expriment leur vive préoccupation par rapport à la cherté de la vie dans l'espace communautaire du fait de l'explosion des prix des produits de première nécessité et de grande consommation, plongeant les populations des villes et des campagnes dans des conditions de vie de plus en plus insoutenables, alors même que la période de soudure n'est pas encore entamée.

Lancent un appel aux Gouvernements des Etats membres de l'Union à adopter rapidement les mesures urgentes nécessaires pour maîtriser la flambée des prix et juguler la crise alimentaire qui se profile à l'horizon.

- 3. Appellent** au parachèvement de la structure institutionnelle de l'espace communautaire pour donner plus de force, de crédit et de visibilité à l'Union, face aux difficultés de plus en plus pointues et pernicieuses auxquelles est confrontée la sous-région.

Lancent à cet effet un appel solennel aux autorités de la République de Côte d'Ivoire pour qu'elles ratifient le Traité devant nous conduire à la mise en place du Parlement de l'Union.

- 4. Se félicite** de la tenue régulière des élections présidentielles et législatives dans la sous-région, élections supervisées entre autres, par des observateurs du CIP contribuant ainsi à la consolidation du processus démocratique dans la sous-région.

Réaffirment leur engagement à toujours accompagner le processus de renforcement de la démocratie, du dialogue politique, et du règlement pacifique des crises dans l'espace communautaire.

Fait à Dakar, le 23 février 2008

Le Comité Interparlementaire